

CONTRAT TERRITORIAL FAU « BRIFRF – BRIVFT » 2020 – 2022

Fiche action n°2 – Qualité de l'eau – Réduire les rejets polluants – Maitriser les eaux pluviales par la mise en place d'une gestion intégrée

Correspondance enjeu, objectif, contexte

Enjeu : Garantir des eaux de qualité pour la santé des hommes, la vie des milieux aquatiques

et les différents usages, aujourd'hui, demain et pour les générations futures

Objectif: Réduire les rejets polluants - Maitriser les eaux pluviales par la mise en place d'une

gestion intégrée

Orientation Orien

Orientation 3 : Réduire la pollution organique et bactériologique (mesures 3D) Orientation 5 : Maîtriser et réduire les pollutions dues aux substances dangereuses

Orientation SAGE:

I 12 : Réaliser des schémas directeurs d'eaux pluviales – règles

I 13 : Réaliser des schémas directeurs lors de l'élaboration ou de la révision des documents

d'urbanisme

I 14 : Utiliser les techniques alternatives pour la régulation des eaux pluviales

QE 7 : Réaliser des schémas directeurs d'eaux pluviales

QE 16: Améliorer la connaissance (qualité, transfert, ...)

Localisation

Action	LOCALISATION	ECHEANCE
Connaissance des réseaux EP	Totalité du territoire	A1 à A6
Sensibilisation auprès du grand public		A1 à A6
Sensibilisation auprès des industriels		A1 à A6
Atelier nouvelle compétence EP		A1 à A6

Description de l'action

- nnaitre les réseau EP: La gestion des eaux pluviales revient suivant les territoires aux EPCI ou aux communes. Le SBVB prendra connaissance des études menées sur les réseaux pluviaux (ex: SDAP), de la localisation des exutoires, les travaux prévus, les analyses sur les rejets réalisées dans le cadre de ces études, ... Des contacts/échanges entre collectivités compétentes et SBVB auront lieu pour faire les liens entre les résultats qualité de l'eau du SBVB et connaissance réseau EP.
- Sensibilisation du grand public : réaliser une communication via les différents réseaux
 + mise en place des plaques « ne rien jeter, ici commence la rivière » sur avaloirs.
- Sensibilisation « industriels »: rencontres/échanges + collaboration collectivités compétentes/SBVB
- Formation « Nouvelle prise de compétence EP » : cycle de formation SYLOA

Montants

	€ HT	2020	2021	2022	TOTAL	%	
	Finaliser les schémas directeurs d'aménagement d'eaux pluviales	Missions collectivités compétentes					
	Faire le bilan de la connaissance en matière d'assainissement pluvial	Temps ETP SBVB					
R	éaliser une sensibilisation auprès du grand public et des professionnels intervenants sur l'espace public	0	33500	2500	36 000	94%	
	Réaliser une sensibilisation auprès des industriels	2500	0	0	2500	6%	
О	rganiser des ateliers "nouvelles prise de compétences EP " pour les élus et ST - Cycle de Formation SYLOA	Femilie de route SAGE					
	TOTAL	2500	33500	2500	38500		

Maîtres d'ouvrage





EPCI/communes

Indicateurs de suivi et évaluation

Indicateurs de moyens

Nombre de rencontres avec les collectivités compétentes en matière d'eaux pluviales, Nombre de commune dotée d'un SDAP / zonage pluvial, Nombre de contrôles réalisés en sortie d'exutoire, Nombre de plaques posées auprès des avaloirs, Nombre de documents de communication élaborés / distribués / diffusés, Nombre d'industriels ou représentants rencontrés, Nombre d'ateliers « nouvelle compétence EP » organisés et nombre de participants

Plan de financement

€HT	2020	2021	2022	TOTAL	%
AELB	1 250	0	0	1 250	3%
Région	750	26 800	2 000	29 550	77%
Total financement	2 000	26 800	2 000	30 800	80%
SBVB	500	6 700	500	7 700	20%
Total autofinancement	500	6 700	500	7 700	20%
TOTAL	2 500	33 500	2 500	38 500	-



CONTRAT TERRITORIAL EAU « BRIERE – BRIVET » 2020 – 2022

Fiche action n°2 – Qualité de l'eau – Réduire les rejets polluants – Maitriser les eaux pluviales par la mise en place d'une gestion intégrée

Indicateurs de résultats

Nombres d'exutoire identifiés (sous SIG), Nombres d'exutoires avec un rejet de bonne qualité, Qualité de l'eau des cours d'eau (cf Fiche 1)